

«Il faut être patients»

Le ministre de l'Economie, Jeannot Krecké, avait annoncé fin de la semaine dernière, au moment où le gouvernement adoptait l'idée de la création d'une zone franche au Luxembourg, qu'il expliquerait les modalités de ce projet à l'occasion du Logistics Management Forum 2011 qui s'est ouvert hier à Luxexpo. Un pétard mouillé car, en termes de révélations, ce fut plutôt mince.

■ Devant un parterre de spécialistes, de professionnels et de chercheurs en logistique venus de toute l'Europe, le ministre de l'Economie a certes confirmé que cette zone franche concernerait la niche très spécifique des biens de valeur (œuvres d'art, vins, voitures de luxe, etc.) et qu'elle devrait voir le jour sur le plateau du Findel, mais n'a donné aucun détail précis concernant le calendrier, ni concernant les partenaires de l'opération. «Cette structure permettra de stocker des biens de valeur venant du monde entier. Elle sera construite par des privés. Nous étudions actuellement les différentes possibilités qui s'offrent à nous pour mener à bien ce projet dans les meilleures conditions. Nous choisirons parmi les candidats dans les prochains mois», a précisé M. Krecké. Conformément au droit européen, «cette zone spéciale



Le ministre de l'Economie, Jeannot Krecké, s'est exprimé à la fin d'une table ronde organisée dans le cadre du Logistics Management Forum 2011 (Photo: Serge Walbillig)

ne sera ouverte qu'aux professionnels et les produits qui y transiteront seront soumis aux droits des Douanes et Accises. Mais ces derniers seront suspendus durant le temps de stockage et ne seront dus qu'à la sortie de la marchandise», insiste le ministre.

L'implantation de cette structure devra bien évidemment être accompagnée de toute une batterie de services (sécurité, assuran-

ces, maintenance, etc.), existants au Luxembourg ou qui devront y être développés. Cela créera de nouvelles activités au Luxembourg tout en renforçant l'existant.

C'est d'ailleurs tout l'intérêt de ce genre d'opération. Opération que le ministre souhaite voir se multiplier dans les prochaines années. «Le secteur de la logistique est porteur et le sera de plus en plus dans le futur. Le Grand-

Duché a de très nombreux atouts géographiques, économiques, sociologiques pour jouer un rôle majeur dans ce domaine. Le gouvernement étudie et soutient toutes les initiatives concernant le développement des infrastructures routières, ferroviaires, aériennes et même maritimes qui vont dans ce sens. Mais cela demande du temps. Il faut être patients», conclut-il.

■ Olivier Postal